



PRÉSIDENTIELLE 2021

Denis Sassou N'Guesso investi par le PCT

Le Parti congolais du travail (PCT) a officiellement investi, le 8 janvier, le président Denis Sassou N'Guesso, comme son candidat au scrutin présidentiel du 21 mars prochain.

« (...). Le comité central a approuvé à l'unanimité l'investiture du camarade Denis Sassou N'Guesso en tant que candidat du PCT à la magistrature suprême », a indiqué le comité central du PCT.

En attendant de se prononcer personnellement, Denis Sassou N'Guesso aura, entre autres, concurrents Guy Brice Parfait Kolélas et Pascal Tsaty Mabiala, candidats malheureux à l'élection présidentielle de 2016, ainsi que Mathias Dzon qui fut candidat en 2009.

Page 2

VACCIN CONTRE LA COVID-19

L'Europe donne un coup d'accélérateur

L'Europe a donné vendredi un coup d'accélérateur à ses programmes de vaccination en doublant ses commandes de doses Pfizer-BioNTech tandis que la Chine a coupé du monde deux grandes villes pour endiguer de nouveaux foyers.

Face aux critiques que suscite la lenteur des campagnes de vaccination, l'Europe prépare l'autorisation prochaine dans l'UE d'un troisième vaccin, celui d'AstraZeneca/Oxford, après ceux de Pfizer/BioNTech et de Moderna. Par ailleurs, de son côté, l'Organisation mondiale de la santé dénonce une répartition non équitable dans la mise à disposition et la distribution des vaccins contre la Covid-19, au détriment des pays et des populations les plus vulnérables.

Page 6

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Relance en vue des entreprises publiques

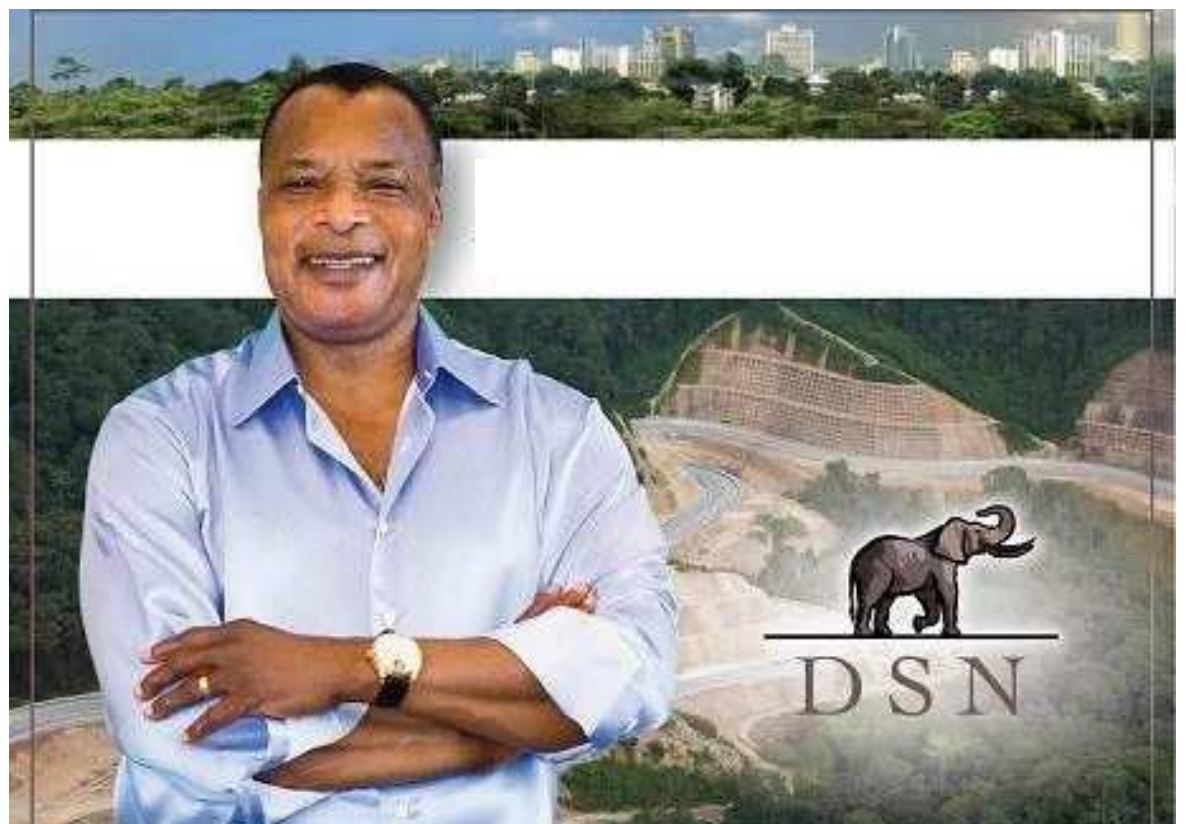


Léon Juste Ibombo

Le ministre en charge des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, envisage de relancer la

Société des postes et l'épargne du Congo (Sopéco) et Congo Télécom. Il a fait cette annonce au cours de la conférence de presse qu'il a animée le 8 janvier à Brazzaville. Parmi les moyens préconisés par cette relance, le ministre a mentionné l'opérationnalisation du Fonds d'accès au service postal universel qui va aider la Sopéco à assurer le service sur l'ensemble du territoire national, la formation du personnel aux métiers du numérique, l'inventaire du patrimoine de la société.

Page 4



UNIVERSITÉ DE KINTÉLÉ

La rentrée académique fixée au 1^{er} février



A l'issue d'une descente d'inspection des installations effectuée le 8 janvier, le Premier ministre, Clément Mouamba, a fixé au 1^{er} février la rentrée académique à l'Université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé tandis que l'inauguration interviendra quatre jours après, soit le 5 février. Selon le chef du

gouvernement, 600 étudiants des instituts supérieurs des sciences géographiques, environnement et aménagement d'architecture, d'urbanisme, bâtiment et travaux publics constitueront la première vague des occupants de l'Université de Kintélé. « Progressivement avec l'ouverture des autres

Un des bâtiments prêts à accueillir les étudiants parcours, nous atteindrons 1200 étudiants voire plus », a indiqué le Premier ministre.

Page 5

Éditorial

Logique !

Page 2

ÉDITORIAL

Logique !

Que le Parti Congolais du Travail ait fait de Denis Sassou N’Guesso, vendredi, son candidat pour l’élection présidentielle de 2021 n’a rien qui puisse surprendre. Piloté par lui depuis de longues années et ayant survécu grâce à lui également à de terribles crises parmi lesquelles ont figuré en bonne place les guerres civiles de la fin du siècle précédent le PCT ne pouvait, en effet, que lui renouveler sa confiance avec l’espoir qu’il gagnera un nouveau mandat le 21 mars prochain.

Soit dit en passant la confirmation de la candidature du Président, que celui-ci devrait annoncer dans les prochains jours, rassurera la communauté internationale dans son ensemble même si celle-ci ne le dit pas explicitement. Car l’instabilité et les tensions qui menacent la paix dans plusieurs pays du Bassin du Congo – la Centrafrique, le Cameroun, le Gabon et même notre voisine et notre sœur la République Démocratique du Congo – font peser sur cette partie du continent africain un risque de déstabilisation qui pourrait générer de grands troubles. Dans un tel contexte rien n’est plus important, en effet, que la stabilité du Congo, de notre Congo,

Cela étant dit, écrit le candidat Denis Sassou N’Guesso, investi officiellement par le PCT, va devoir s’employer dans les prochaines semaines à rassurer le peuple congolais dans son ensemble, et pas seulement ses partisans, sur la conduite à venir de la gestion publique. Car la campagne pour l’élection présidentielle qui débutera dans quelques semaines va se dérouler dans le climat inédit d’inquiétude extrême généré par la crise sanitaire, économique, sociale dont nous subissons tous les effets directs et indirects. Et c’est seulement en allant sur le terrain pour rencontrer, échanger, présenter son programme qu’il persuadera les électeurs de venir déposer leur bulletin dans l’urne le jour venu.

Dans le temps très particulier que nous vivons, temps dont personne ne peut dire aujourd’hui ce qu’il sortira, la campagne électorale à venir va devoir apporter au peuple congolais, sur toute l’étendue du territoire national, des réponses claires aux questions essentielles qui se posent à lui et qui l’inquiètent profondément. Il reviendra donc à Denis Sassou N’Guesso, tout comme aux candidats de l’opposition, de démontrer que notre pays peut surmonter les obstacles dressés sur sa route dès lors qu’il préserve son unité et sa paix intérieure.

Lenjeu est à tous égards considérable.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Denis Sassou N’Guesso candidat du PCT

Le comité central du Parti congolais du travail (PCT) a désigné le 8 janvier à Brazzaville, Denis Sassou N’Guesso comme candidat de cette formation politique au scrutin présidentiel de mars prochain.



« Le comité central a approuvé à l’unanimité l’investiture du camarade Denis Sassou N’Guesso en tant que candidat du PCT à la magistrature suprême », a indiqué le comité central du PCT dans une déclaration. Cette candidature a été retenue un jour auparavant par le comité national d’investiture du PCT. Ayant été actée, conformément aux textes du parti, le comité central a demandé à Denis Sassou N’Guesso de déclarer officiellement sa candidature. « Le comité central demande au camarade Denis Sassou N’Guesso de faire acte de candidature à l’élection présidentielle de mars 2021. Il lui exprime son soutien moral et financier, exhorte les militants, les sympathisants et les forces vives de la nation à accorder au chef de l’Etat

leurs suffrages pour lui garantir une victoire écrasante », a signifié la déclaration du comité central. Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a appelé les membres du parti à créer une vraie dynamique autour de cette candidature. « Désormais, le camarade Denis Sassou N’Guesso est le candidat officiel du PCT. Il nous incombe de travailler ardemment pour lui garantir une victoire écrasante à l’élection présidentielle de mars prochain. C’est pourquoi, j’invite les membres du parti ainsi que ses unions catégorielles à se mobiliser afin de susciter l’adhésion massive des Congolais à la candidature de chef de l’Etat », a-t-il déclaré.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N’Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubbelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Pierre Ngolo invite les acteurs politiques à l'apaisement

Le président de la chambre haute du parlement, Pierre Ngolo, a indiqué le 8 janvier, lors de l'échange des vœux avec les sénateurs que son institution jouera pleinement sa partition afin de garantir au Congo une élection présidentielle apaisée.

Il a invité les hommes politiques à la responsabilité et à se hisser à la hauteur des enjeux politiques. « ... Cette élection devrait se tenir au plus tard le 21 mars 2021, dans la paix et la concorde nationale. Nous devons nous investir pour que ce rendez-vous démocratique ne soit pas une occasion gâchée. A cet effet, nous appelons l'ensemble de la classe politique et toutes les forces vives de la nation à préparer cette échéance en donnant la priorité au Congo », a déclaré Pierre Ngolo.

« ... Cette élection devrait se tenir au plus tard le 21 mars 2021, dans la paix et la concorde nationale. Nous devons nous investir pour que ce rendez-vous démocratique ne soit pas une occasion gâchée. A cet effet, nous appelons l'ensemble de la classe politique et toutes les forces vives de la nation à préparer cette échéance en donnant la priorité au Congo »



Pierre Ngolo, président du SénatPhoto Adiac

Il a invité les sénateurs à travailler davantage, en ayant en tête l'idée de ce que trois impératifs caractérisent leur action, notamment renforcer le contrôle physique, mettre en œuvre la décentralisation et confirmer au Sénat son rôle de modérateur et de conseil de la nation. Au titre du bilan de l'année 2020, malgré la crise sanitaire, la chambre haute du parlement a réalisé un travail remarquable en adoptant 65 textes de loi, contre 53 approuvés en 2019. Au nombre des affaires votées, on retient, entre autres, les lois de finances 2020 et 2021 et la loi sur la redevance audiovisuelle. A cause de la situation sanitaire due au coronavirus, le Sénat a approuvé la prorogation durant treize fois de l'état d'urgence sanitaire. Il a aussi, malgré tout, organisé en format restreint, des séances de questions orales avec débats au gouvernement et des questions d'actualité.

Firmin Oyé

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Formation des membres des bureaux des commissions

La Commission nationale électorale indépendante (Cnei) a annoncé, dans un communiqué de presse, la tenue le 11 janvier, de la session de formation des membres des bureaux des commissions administratives de révision des listes électorales des communes de Brazzaville et Kintélé, des districts de l'Ile Mbamou et d'Ignié.

La session de formation qui se déroulera à la mairie de Brazzaville permettra aux différents acteurs nommés par arrêtés du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation d'accomplir avec efficacité les opérations de mise à jour par voie de résilient, des listes électorales pour l'élection présidentielle de mars 2021. Les opérations de révision extraordinaire des listes électorales se déroulent du 7 janvier au 16 février 2021, sur toute l'étendue du territoire national. Deux jours après la date de démarrage officiel, l'heure est encore aux derniers réglages au niveau des arrondissements de Brazzaville. Car, les opérations pourront connaître leur début d'exécution dès la semaine prochaine, à en croire certaines sources.

Dans le département de la Likouala, par contre, le travail a commencé le 7 janvier. Abordé par la presse à Brazzaville sur les préparatifs de l'élection présidentielle, le secrétaire général de ce département, Jean-Pascal Koumba, a indiqué que les listes des

« Les populations iront consulter les listes pour voir si leurs noms y figurent. Sinon. Nous allons extraire les déplacés et décédés de ces listes. Pour les jeunes de 18 ans, nous allons également les enrôler. Les autres actes se feront, quant à eux, assez rapidement »

élections législatives de 2017 ont été validées et affichées aux chefs-lieux des sous-préfectures et au niveau de la commune d'Impfondo. « Les populations iront consulter les listes pour voir si leurs noms y figurent. Sinon. Nous allons extraire les déplacés et décédés de ces listes. Pour les jeunes de 18 ans, nous allons également les enrôler. Les autres actes se feront, quant à eux, assez rapidement », a-t-il expliqué en présence du préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomodjo.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Amérique: quand l'Europe hausse le ton

Le fait est rare pour être souligné. Dans la relation suffisamment ancienne qui la lie à ses alliés européens, l'Amérique à la bannière étoilée a rarement été tancée par ces derniers. Bien sûr, entre eux, comme cela se passe chez des gens qui s'aiment bien, les frictions ne manquent pas. Au nom de cette amitié profonde cimentée par l'histoire, le propos a toujours été mesuré. En plusieurs occasions, Américains et Européens ont souvent lavé leur linge sale en famille.

Il est que les quatre dernières années, l'homme qui a pris les commandes de la Maison Blanche, le président Donald Trump, n'a pas suivi le cours de cette relation avec considération. Il a fini par agacer l'Europe et bien pire encore créer de la distance entre elle et son pays. On se souvient

des exigences réitérées par Washington et mal prises par l'Europe d'augmenter ses contributions au fonctionnement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord-OTAN-, leur instrument de défense commune.

On se rappelle aussi le pied de nez que les Etats-Unis ont fait à deux reprises à leurs alliés quand ils ont annoncé leur double retrait de l'Accord de Paris sur le climat et de l'Accord nucléaire iranien. Si l'on associe ces volte-face spectaculaires à bien d'autres opérées dans un temps record : les démêlées avec l'Organisation mondiale de la santé sur la gestion de la pandémie de covid-19, avec l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), on est en droit de dire que le vase avait quasiment débordé.

Comme si cela ne suffisait pas, la fin du mandat du 45^e président des Etats-Unis d'Amérique, est marquée par une série de faits déroutants qui en disent long sur le cauchemar ambiant. Passe encore la contestation des résultats d'une élection, cela a lieu tous les jours presque partout en Afrique, en Europe, et donc finalement aussi aux Etats-Unis, dont ce n'est pas la première fois puisqu'il y a eu un précédent en 2002 entre les candidats George Bush Junior et Al Gore. Passent des prises de parole ou des tweets appelant à ne pas reconnaître la défaite de façon pacifique.

Mercredi 6 janvier, Donald Trump et ses partisans ont ainsi tenu leur promesse de passer à la vitesse supérieure de la contestation avec des grands moyens. En investissant le prestigieux siège du parlement, le Capitole,

comme ils l'ont fait à l'appui du discours mobilisateur de leur « champion », ces derniers ont aussi ravalé leur pays au rang de ceux qui n'ont pas connu deux-cents ans d'une vie démocratique apaisée. Et la vieille Europe a fulminé. Elle qui n'a sans doute pas oublié son propre passé trouble semble désormais tirer la bonne leçon de ce qu'il faut laisser faire la démocratie. On a eu peur pour l'Amérique mais son édifice démocratique est solide.

De Paris à Londres, en passant par Berlin, Emmanuel Macron, Boris Johnson et Angela Merkel, pour ne pas les citer, ont en effet grondé comme jamais auparavant en déplorant « une honte, un comportement inadmissible ». Le monde est-il en train de changer? Peut-être pas encore, mais tout de même...

Gankama N'Siah

POSTES ET TÉLÉCOMS

Léon Juste Ibombo confiant sur la relance des entreprises publiques

Le ministre en charge des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a dressé, le 8 janvier à Brazzaville, le bilan des chantiers réalisés par son département au cours de ces dernières années et les réformes en cours.

La réforme des deux entreprises publiques, la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) et Congo Télécom, ainsi que l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a été amorcée depuis quelques mois par le gouvernement, a précisé le ministre Léon Juste Ibombo. Congo Télécom et l'ARPCE ont connu récemment des changements à leur tête et au niveau de leur mode de gestion, a-t-il poursuivi.

Par contre, la situation de la Sopéco continue de susciter des vives inquiétudes. Cette entreprise est au bord de la faillite, a affirmé le membre du gouvernement. Créée sur les cendres de l'Office national des postes et télécommunications, la Sopéco n'arrive pas à

payer ses quelques centaines de travailleurs qui revendent plus de vingt mois de salaires impayés et des cotisations sociales.

La tutelle prône le dialogue pour la préservation de la paix sociale au sein de l'entreprise. En même temps, le ministre promet l'opérationnalisation du Fonds d'accès au service postal universel qui aiderait la Sopéco à assurer le service sur l'ensemble du territoire national, la formation du personnel aux métiers du numérique, l'inventaire du patrimoine de cette société pour pouvoir mobiliser des ressources financières nécessaires.

« L'appui du ministère à la résolution de la situation de la dette de la Sopéco à l'égard de la société Air France pour renouer avec le



Léon Juste Ibombo/Adiac

transport postal à 85%. La Sopéco devra poursuivre ce service dans le cadre du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques, la couverture des zones

blanches et des équipements multimédias des établissements scolaires », a-t-il fait savoir.

Outre l'état de santé des entreprises publiques du secteur numérique, le ministre a évoqué l'actualité liée à la gestion de la fibre optique et la mise en concession d'une partie de celle-ci. Selon lui, la procédure de passation de marché à la société YAO Corp est légale et qu'il s'agit de la mise en valeur

des brins inexploités de la fibre optique aérienne à travers un partenariat public-privé.

« La politique nationale, en matière des infrastructures télécom, a deux volets : le premier est lié à la Couverture nationale en télécommunications qu'assure Congo Télécom et le second au projet Cab, financé par des partenaires et confié à la société Yao Corp », a signifié le conférencier.

Il a, par ailleurs, annoncé la réalisation à partir de cette année de la construction du réseau à fibre optique pour l'interconnexion avec la Centrafrique, grâce à l'apport financier de la Banque africaine de développement (BAD), du Data center national avec l'apport financier de la BAD, du Free roaming pour faciliter les appels téléphoniques avec d'autres pays d'Afrique centrale, l'acquisition d'un système automatique de gestion et de contrôle du spectre de fréquences radioélectriques.

Fiacre Kombo

« L'appui du ministère à la résolution de la situation de la dette de la Sopéco à l'égard de la société Air France pour renouer avec le transport postal à 85%. La Sopéco devra poursuivre ce service dans le cadre du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques, la couverture des zones blanches et des équipements multimédias des établissements scolaires »

TRANSPORTS TERRESTRES

Moderniser les métiers de la route au Congo

Le nouveau directeur général des Transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzekele, installé dans ses fonctions, le 7 janvier, est attendu sur les dossiers de la création du centre de formation en conduite des véhicules poids lourds, du fichier unique des immatriculations, de l'actualisation des textes réglementant la circulation routière dans le pays.

Le secteur des transports terrestres est l'un des domaines clés de l'économie congolaise, puisqu'il crée de nombreux emplois et contribue à la dynamique d'autres sous-secteurs de l'économie. Malgré sa contribution au développement socio-économique, ce secteur est encore moins encadré et les investissements publics dans ce domaine restent insuffisants. Nommé en conseil des ministres, le 24 décembre dernier, ce jeune juriste devra poursuivre les réformes en cours depuis quelques années. Il s'agit notamment : de la mise en place du comité de régulation de la circulation routière en République du Congo; l'informatisation des fichiers d'immatriculation de tous les véhicules en circulation dans le pays; le renforcement de la procédure



Sadate Girest Bokenga Manzekele

de délivrance des agréments de transports; l'actualisation des textes réglementaires; la mise en service des feux

de signalisation et l'épineux programme de création d'un grand centre de formation en conduite des véhicules poids

lourds. Ce projet relatif au centre de formation est prôné par le gouvernement, pour, à la fois, susciter de la vocation chez les jeunes congolais et professionnaliser les activités de la conduite des poids lourds. D'autres structures publiques ont déjà emboîté le pas, à l'instar du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage qui a formé, en novembre 2020, une vingtaine de jeunes au métier de conduite des poids lourds et des engins de génie travaux.

L'effectif est loin de satisfaire à la demande des entreprises locales en quête de conducteurs des engins de génie travaux et poids lourds. « Face à ces nombreux défis, j'appelle les agents de la direction générale du transport terrestre au travail et à redoubler d'efforts », a

lancé le nouveau directeur général. Aussi a-t-il exhorté ses collaborateurs à ne pas prendre le contexte actuel lié à la pandémie de coronavirus comme une excuse résolutoire.

Il faut signaler que Sadate Girest Bokenga Manzekele a remplacé à ce poste Placide Mban. Avant son arrivée à la tête des transports terrestres, il a assuré l'intérim de la présidence du tribunal pour enfants et juge de siège au tribunal de grande instance de Brazzaville. De 2016 à mars 2018, alors âgé de 31 ans, il a été à la tête de la direction départementale des transports terrestres de Brazzaville en même temps que la présidence de la commission locale des examens de permis de conduire du département de Brazzaville.

F.K.

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N’GUESSO

La rentrée aura lieu le 1^{er} février

A l’issue de la descente effectuée le 8 janvier, le Premier ministre Clément Mouamba a confirmé la date du début des cours à l’université Denis-Sassou-N’Guesso. L’inauguration, quant à elle, aura lieu le 5 février, soit quatre jours après la rentrée.



Le Premier ministre visitant les salles de classe

Les instituts supérieurs des sciences géographiques, environnement et aménagement; d’architecture, d’urbanisme, bâtiment et travaux publics font partie des établissements de l’université Denis-Sassou-N’Guesso qui débiteront les cours le 1er février 2021. « A cette date, les activités académiques seront effectives concernant ces modules de formation. Six cents étudiants sont attendus. Progressivement avec l’ouverture des autres parcours, nous allons atteindre 1200 et plus », a expliqué le Premier ministre après avoir visité les salles de classe et le site d’hébergement qui accueilleront les étudiants. Par ailleurs, Clément Mouamba a souligné que les spécialités qui seront opérationnelles dès le 1er février répondent aux besoins du pays dans les secteurs précis, notamment les travaux publics, l’environnement... Les autres spécialités qui s’en suivront, avec le temps, obéissent également à la même nécessité. L’adéquation formation-emploi justifie le fait que l’université Denis-Sassou-N’Guesso soit majoritairement constituée d’instituts techniques, a dit le chef du gouvernement. Bien avant la visite du Premier ministre, le ministre de l’Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a procédé le 6 janvier à l’installation de l’équipe dirigeante de l’université Denis-Sassou-N’Guesso. Cette équipe est présidée par le Pr Ange Antoine Abena tandis que le Pr Théophile Obenga est le président du conseil d’administration de l’alma mater.

Rominique Makaya

FONCTION PUBLIQUE

La Fétrasseic dénonce la lenteur dans le traitement des dossiers de recrutement

Le secrétariat fédéral de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l’enseignement, de l’information et de la culture (Fétrasseic) a décrié, le 7 janvier, dans sa déclaration rendue publique par le secrétaire général national, Basile Ngoli, le retard dans le traitement des dossiers du recrutement spécial de l’année 2019.

La déclaration fait suite au message sur l’état de la nation du président de la République présenté récemment devant le Parlement réuni en congrès. La Fétrasseic a rappelé à cette occasion que la vague des recrutements, annoncée depuis 2019, n’a jamais été visible dans le milieu du travail. Le traitement des dossiers de recrutement dans le secteur des sports, de la Recherche scientifique, de l’enseignement, de la jeunesse, de l’information et de la culture, poursuit la déclaration, connaît un retard. Selon elle, les dossiers se trouvent dans le circuit virtuel de traitement et d’approbation.



Basile Ngoli rendant publique la déclaration (DR)

De même, la situation de recrutement des 2000 enseignants annoncée en 2020 connaît le problème de quota. « Le secrétariat permanent reste persuadé que la promesse faite par le chef de l’Etat de recruter, au titre de l’année 2021, de nouveaux agents à la Fonction publique pour le compte de ce secteur ne peut avoir de chance d’aboutir en temps réel compte tenu de la lenteur administrative qui caractérise les pratiques au niveau des pôles de décisions », indique la Fétrasseic. Par ailleurs, la fédération a expliqué que les textes pris au cours des commissions paritaires d’avancement sont bloqués délibérément au niveau de la Fonction publique et au ministère des Finances et du Budget. « La Fétrasseic sollicite l’implication personnelle du président de la République pour la mise en place d’un guichet unique regroupant l’administration et les syndicats pour diligenter le traitement des dossiers en cours, en vue de leur publication en temps réel ainsi que l’assainissement des pratiques de gestion au niveau de la Caisse de retraite des fonctionnaires », a-t-elle souhaité. Notons que le secrétariat a également évoqué le problème des avancements, titularisations, reclassements, promotions et autres situations administratives ainsi que celles de la décentralisation administrative.

Lydie Gisèle Oka

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Installation de l’équipe dirigeante de l’Université Denis Sassou N’Guesso

L’équipe dirigeante de l’Université Denis Sassou N’Guesso (UDSN) a été installée, le 6 janvier à Kintélé, par le ministre de l’Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua.



Le Pr Ange Antoine Abéna, président de l’UDSN installé par le ministre Bruno Jean-Richard Itoua en présence du maire de la commune de Kintélé, Stella Mensah Sassou N’Guesso-Adiac

« Nous remercions le président de la République de la confiance placée en l’équipe dirigeante de l’UDSN. C’est un défi national et nous nous mettons dès cet instant au travail; parce que nous savons que les défis sont importants et nombreux. Le ministre nous a demandé d’assurer la formation des étudiants », a déclaré le Pr Ange Antoine Abéna, président de l’UDSN. Pour sa part, le maire de la commune de Kintélé, Stella Mensah Sassou N’Guesso, a rappelé à l’équipe dirigeante que : « de votre sens élevé de responsabilité, dépendront la crédibilité et le rayonnement de ce complexe universitaire », avant d’ajouter : « Je formule le vœu que ce lieu soit préservé contre tous comportements déviants et que le devoir d’assimiler les enseignements soit pour les étudiants un défi à relever ».

Cette deuxième université publique du Congo comprend des établissements ci-après: l’Institut des sciences géographiques, de l’environnement et de laboratoire; l’Institut d’architecture, bâtiments et urbanisme ainsi que la faculté des sciences appliquées. « La paix, la sérénité et la stabilité apportent un environnement sain aux infrastructures de base et cela impulse le développement d’une nation. Notre système d’enseignement supérieur est complètement réformé et doit s’imposer à la sous-région ainsi qu’à toute l’Afrique », a déclaré Bruno Jean-Richard Itoua. La nouvelle architecture universitaire du Congo sera complétée par la publication du décret de création des pôles universitaires départementaux qui d’ailleurs est attendu par le conseil national de l’enseignement supérieur.

Fortuné Ibara

COVID-19

L'OMS dénonce la distribution non équitable du vaccin aux pays en développement

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé, le 8 janvier, la répartition non équitable des premiers vaccins contre la pandémie de coronavirus au détriment des pays et des populations les plus vulnérables.

« Dans la mise à disposition et la distribution des vaccins contre la Covid-19, de nombreux pays développés ne respectent pas la règle de l'équité et de la solidarité. Sur les quarante-deux pays qui déploient actuellement des vaccins sûrs et efficaces contre le virus, trente-six sont des pays à revenu élevé et six sont des pays à revenu intermédiaire », a précisé l'OMS.

« D'entrée de jeu, les pays riches ont acheté la majorité de l'approvisionnement en vaccins multiples, laissant peu de place à ceux plus pauvres. Le problème est donc évident que les pays à revenu faible ou intermédiaire ne reçoivent pas encore le vaccin », a alerté le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse depuis Genève.

Selon lui, ce problème peut et doit être résolu « ensemble » grâce à l'Accélérateur ACT, le dispositif mis en place par l'Organisation et ses partenaires pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 et au Covax, le pilier de ce

même dispositif qui permet d'activer la mise au point et la production d'un vaccin efficace dont tous les pays pourront bénéficier.

Il a rappelé que plusieurs pays développés s'étaient pourtant engagés à travers ces deux mécanismes à assurer un accès équitable aux outils contre la Covid-19, notamment aux vaccins une fois homologués. Mais « maintenant, nous voyons également des pays à revenu élevé et intermédiaire, qui font partie du Covavax, conclure des accords bilatéraux supplémentaires », a signalé le Dr. Tedros.

« Cela fait potentiellement grimper le prix pour tout le monde et signifie que les personnes à haut risque dans les pays les plus pauvres et les plus marginalisés ne reçoivent pas le vaccin », a-t-il prévenu.

Par ailleurs, certaines entreprises et certains pays n'ont pas soumis à l'OMS des données d'importance vitale concernant la production et la disponibilité de vaccins, ce qui bloque l'ensemble du système d'approvisionnement et de livrai-



son, a ajouté le chef de l'agence onusienne. « Le nationalisme vaccinal nous fait tous mal et est autodestructeur », a rappelé le Dr. Tedros.

Le chef de l'OMS a rappelé qu'une vaccination menée de manière équitable permet de sauver des vies, de stabiliser les systèmes de santé

et conduirait à une reprise économique véritablement mondiale qui stimule la création d'emplois. « Surtout, cela nous aiderait également à limiter les chances de mutation du virus », a-t-il dit.

Souhaitant que les fabricants de vaccins donnent la priorité à l'approvisionnement et au déploiement

de ces derniers via le Covax.

« J'exhorte les pays qui ont contracté plus de vaccins qu'ils n'en auront besoin et qui contrôlent l'approvisionnement mondial, à en faire également don et à les remettre immédiatement au Covax qui est aujourd'hui prêt à être déployé rapidement », a également dit le Dr. Tedros. « Et j'exhorte les pays et les fabricants à cesser de conclure des accords bilatéraux aux dépens du Covax », a-t-il ajouté.

Le Dr Tedros estime qu'aucun pays n'a le droit de « couper la file d'attente » pour faire vacciner toute sa population avant les autres, alors que certains restent sans approvisionnement en vaccins. « La science a produit des résultats, ne gâchons pas l'occasion de protéger la vie des personnes les plus exposées et de garantir que toutes les économies ont une chance équitable de se redresser. L'heure est venue de fournir équitablement les vaccins », a conclu le directeur général de l'OMS.

Yvette Reine Nzaba

VACCINS

L'Europe donne un coup d'accélérateur

L'Europe a donné vendredi un coup d'accélérateur à ses programmes de vaccination en doublant ses commandes de doses Pfizer-BioNTech tandis que la Chine a coupé du monde deux grandes villes pour endiguer de nouveaux foyers.

Face aux critiques que suscite la lenteur des campagnes de vaccination, l'Europe prépare l'autorisation prochaine dans l'UE d'un troisième vaccin, celui d'AstraZeneca/Oxford, après ceux de Pfizer/BioNTech et de Moderna.

La Commission européenne a annoncé une commande de 200 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer-BioNTech, avec une option pour 100 millions de plus, soit un total de 600 millions de doses. Elles commenceront à être livrées au deuxième trimestre 2021.

Avec les vaccins Pfizer/BioNTech et Moderna, « nous nous sommes déjà assurés d'une quantité de doses qui nous permet de vacciner 380 millions d'Européens, c'est plus de 80% de la population, et d'autres vaccins vont suivre dans les semaines et les mois à venir », a déclaré la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

Mais la propagation rapide de nouveaux variants du coronavirus inquiète. Mêmes si le vaccin BioNTech/Pfizer semble efficace contre une mutation clé des variants bri-

tannique et sud-africain du coronavirus. En Chine et en Australie, où l'épidémie est sous contrôle, les autorités ont agi très énergiquement face à l'apparition de nouveaux foyers pourtant modestes, inquiètes de la propagation de nouveaux variants en provenance de l'étranger.

Deux municipalités au sud de Pékin ont suspendu vendredi les moyens de transport et mis en place des tests de masse après la détection de 127 cas de contaminations dans la région la semaine dernière. Shijiazhuang et Xingtai, qui comptent au total cinq millions d'habitants, sont main-

tenant coupées du monde. Les autoroutes sont fermées, les liaisons aériennes, en train et en autocar longue distance suspendues. Les habitants ont reçu l'ordre de ne pas se déplacer, de même que ceux des régions environnantes. Le nombre des personnes affectées par des restrictions est évalué à 18 millions. Quelque 6,7 millions d'habitants de la région ont déjà été testés, ont annoncé vendredi des responsables.

Avec des mesures énergiques, la Chine était parvenue dès le printemps dernier à enrayer l'épidémie qui s'est répandue depuis à la surface du

globe. Officiellement, le géant asiatique a dénombré 4.634 morts, la dernière comptabilisée en mai.

Quant à l'Australie, les autorités ont réagi aussi rapidement en imposant un confinement express de trois jours à deux millions d'habitants de Brisbane, la troisième ville de ce pays, après une seule contamination au variant très contagieux du virus découvert au Royaume-Uni.

Au Japon, un nouvel état d'urgence est entré en vigueur vendredi pour un mois dans le grand Tokyo, sur fond de record de contaminations. Malgré cela, les organisateurs

des jeux Olympiques dans la capitale nippone, initialement prévus pour 2020, excluent de les reporter une nouvelle fois.

L'épidémie progresse aussi à un rythme alarmant aux Etats-Unis avec un nouveau record de 4.000 morts et de 265.000 contaminations en 24 heures. En Californie, les hôpitaux sont submergés par les décès. A Los Angeles, une personne meurt du Covid-19 toutes les quinze minutes.

Après les Etats-Unis (365.321 morts au total), c'est le Brésil qui est le plus endeuillé, avec 200.498 personnes ayant perdu la vie, et les spécialistes s'attendent au pire en ce début d'année, tandis que la campagne de vaccination n'y a pas encore débuté.

Ce pays latino-américain de 212 millions d'habitants a recensé un record de nouvelles contaminations (87.843) et pas moins de 1.524 morts supplémentaires au cours des dernières 24 heures.

La pandémie continue de se propager avec près d'1,9 million de décès dans le monde et 87 millions de cas confirmés.

Julia Ndeko avec AFP

NIGERIA : À LAGOS, UNE DEUXIÈME VAGUE DE CORONAVIRUS PLUS CONTAGIEUSE

Le coronavirus progresse rapidement à Lagos, capitale économique du Nigeria, qui fait face à une deuxième vague plus contagieuse et plus mortelle que la précédente, alors que les structures hospitalières commencent à être débordées et qu'une large partie de ses habitants ignore les recommandations sanitaires. « Nous sommes bien entrés dans la deuxième vague de la pandémie. Hier, Lagos a enregistré de manière effrayante son plus grand nombre d'infections en une journée », a affirmé mardi le gouverneur de Lagos, Babajide Sanwo-Olu. « Cette deuxième vague s'accompagne de symptômes plus sévères, et d'un nombre plus important de cas positifs détectés ». Depuis le début de la pandémie, la ville a enregistré officiellement 33.329 cas (dont 250 morts) de coronavirus sur les 94.369 cas (dont 1.324 morts) comptabilisés au Nigeria. Si le nombre d'infections rapportées reste bas, ces données sont probablement sous-évaluées mais les personnels de santé tirent la sonnette d'alarme. « Nous ne voulons pas décréter un nouveau confinement. Vous devez porter vos masques et éviter les endroits bondés », enjoint le gouverneur de Lagos. Quant aux vaccins, le gouvernement a annoncé espérer recevoir 100.000 doses d'ici la fin du mois, et pouvoir vacciner en 2021 40% de la population.

2020

Année la plus chaude à égalité avec 2016

2020 a rejoint 2016 sur la plus haute marche des années les plus chaudes dans le monde, en apothéose d'une décennie de températures record qui témoigne encore de «l'urgence» à agir contre le réchauffement, selon le service européen Copernicus sur le changement climatique (C3S).

L'année 2020 a terminé à 1,25°C au-dessus de la période préindustrielle, tout comme 2016. Mais «il est à noter que 2020 égale le record de 2016 malgré un refroidissement de La Niña», insiste le service C3S.

Alors que 2016, elle, avait été marquée par un fort épisode El Niño, phénomène océanique naturel qui entraîne une hausse des températures.

Selon la Nasa et l'Organisation météo mondiale (OMM), El Niño aurait ainsi contribué entre 0,1 et 0,2°C à la température mondiale de 2016.

«Il est assez clair qu'en l'absence des impacts de El Niño et La Niña sur la température d'une année à l'autre, 2020 serait l'année la plus chaude jamais enregistrée», a assuré à l'AFP Zeke Hausfather, climatologue au Breakthrough Institute, notant que le monde a gagné 0,2°C par décennie depuis les années 1970.

L'OMM, qui doit publier pro-

chainement des chiffres consolidés en combinant les données de plusieurs agences officielles, avait indiqué fin décembre que 2020 se classerait dans les trois années les plus chaudes.

En Europe, marquée par une vague de chaleur exceptionnelle, l'année 2020 a été largement la plus chaude, 0,4°C au-dessus de 2019, et 1,6°C au-dessus de la période de référence 1981-2010, soit plus de 2,2°C au-dessus de la période pré-industrielle.

Ce réchauffement dépasse déjà ainsi les objectifs de l'accord de Paris. Mais ces objectifs sont pour la planète entière et il est connu que les terres se réchauffent plus vite que les océans et que certaines régions subissent un réchauffement bien plus rapide, comme l'Arctique, où les températures en 2020 ont dépassé de 6°C la moyenne de référence.

Dans cette même région arctique, particulièrement en Si-

bérie, l'année a également été marquée par une saison de feux de forêts «exceptionnellement dynamique», libérant 244 mégatonnes de CO₂, soit «plus d'un tiers de plus que le record de 2019».

«Fermer le robinet»

Au-delà d'une seule année isolée, la période 2015-2020 est la plus chaude jamais enregistrée et la dernière décennie (2011-2020) est également la plus chaude depuis le début de l'ère industrielle.

«Il n'est pas surprenant que la dernière décennie ait été la plus chaude jamais enregistrée, et cela nous rappelle encore une fois l'urgence de réduire les émissions de manière ambitieuse afin de prévenir les effets néfastes sur le climat à l'avenir», a souligné dans un communiqué Carlo Buontempo, directeur du C3S. Ces effets néfastes se font déjà sentir à travers la planète, de

la fonte de la banquise aux canicules exceptionnelles, en passant par des précipitations diluviennes ou encore la dernière saison record d'ouragans dans les Caraïbes.

Et le pire est à venir. La planète a gagné au moins 1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle, avec déjà son lot de catastrophes climatiques. Mais malgré les objectifs de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement bien en dessous de +2°C, si possible +1,5°C, les engagements actuels de réduction des gaz à effet de serre des Etats sont encore loin de cette trajectoire.

Malgré les mesures prises contre la pandémie de Covid-19 et le ralentissement de l'économie qui ont conduit à une baisse record des émissions de CO₂ en 2020 (-7% selon le Global Carbon Project), la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a continué d'augmenter, selon les données satellite de Copernicus. Atteignant «un maxi-

mum sans précédent» de 413 ppm (partie par million) en mai 2020. «Si les concentrations de dioxyde de carbone ont légèrement moins augmenté en 2020 qu'en 2019, il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers. Tant que les émissions mondiales nettes ne seront pas réduites à zéro, le CO₂ continuera de s'accumuler dans l'atmosphère et de provoquer un nouveau changement climatique», a mis en garde Vincent-Henri Peuch, patron du service de surveillance de l'atmosphère de Copernicus. «Le CO₂ s'accumule dans l'atmosphère comme de l'eau dans une baignoire. Si on réduit le débit du robinet de 7%, le niveau augmente plus lentement mais il continue à monter. Nous devons fermer le robinet pour stabiliser le climat», a souligné à l'AFP Stefan Ramstorf, du Potsdam Institute for Climate Impact Research.

D'après AFP

COVID-19

Nouvelle accélération de la pandémie en Afrique cette semaine

La pandémie de coronavirus a accéléré dans la plupart des régions du monde ces sept derniers jours, notamment en Afrique où la détérioration entamée en décembre se confirme. Evolutions marquantes au cours de la semaine écoulée.

Accélération dans la plupart des régions. La pandémie a fortement accéléré cette semaine dans le monde, avec 658.100 nouveaux cas enregistrés par jour (+14% par rapport à la semaine précédente. La plupart des régions du monde ont connu une accélération: +21% aux Etats-Unis/Canada, +19% en Afrique, +16% en Amérique latine/Caraïbes, +12% au Moyen-Orient et +8% en Europe. En Afrique, cette forte hausse est dans la continuité des semaines précédentes. Les nouveaux cas y sont en nette augmentation depuis le début du mois. Ailleurs, la situation est en légère amélioration en Asie (-2%), tandis que le virus ne circule quasiment pas en Océanie (27 cas par jour, +3%). L'Europe et les Etats-Unis/Canada concentrent près des trois quarts (73%) des contaminations enregistrées cette semaine dans le monde. Principales accélérations. L'Irlande est le pays où l'épidémie accélère le plus (+312%, 5.100 nouveaux cas par jour), parmi ceux ayant enregistré plus de 1.000 cas quotidiens pendant la semaine écoulée. Suivent la Slovaquie (+65%, 1.900), le Portugal (+65%, 6.100), l'Argentine (+52%,

10.900) et le Nigéria (+52%, 1.200).

Plus fortes décrues. La plus forte décrue est une nouvelle fois observée en Azerbaïdjan (-52%, 600 nouveaux cas par jour), devant la Lituanie (-37%, 1.800), la Croatie (-29%, 900), le Maroc (-29%, 1.400) et la Serbie (-26%, 2.300).

Le plus de contaminations. Les Etats-Unis sont de loin le pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations cette semaine, avec 227.761 nouveaux cas quotidiens (+22%), devant le Royaume-Uni (57.234, +33%) et le Brésil (40.814, +13%). En proportion de la population, hors micro-Etat, l'Irlande est le pays ayant enregistré le plus de cas cette semaine (727 pour 100.000 habitants), devant la République tchèque (710) et la Slovaquie (655). Sur les 28 pays ayant un taux d'incidence supérieur à 200, 24 sont européens.

Le nombre de victimes à l'échelle mondiale est globalement sous-évalué. Il se fonde sur les bilans quotidiens des autorités nationales de santé, sans inclure les réévaluations fondées sur des bases statistiques.

D'après AFP

D'après AFP

GRIPPE AVIAIRE AU SÉNÉGAL

Plus de 40.000 volailles abattues

Le Sénégal a abattu en début d'année plus de 40.000 volailles à la suite de l'apparition fin 2020 d'un foyer de grippe aviaire dans une ferme privée dans l'ouest du pays, a-t-on appris jeudi auprès du ministère de l'Elevage.



Un total de 42.000 volailles a été abattu le 2 janvier dans une ferme à Pout, dans la région de Thiès (ouest), a indiqué à l'AFP un responsable du ministère.

La mort de près de 60.000 volailles les semaines précédentes avait alerté les services de l'élevage qui ont contacté un laboratoire dont les analyses ont révélé le foyer de grippe aviaire, a dit ce responsable, sans plus de détail sur la souche à l'origine de la maladie.

«La grippe aviaire a été confirmée le 30 décembre par le laboratoire. Le foyer (de grippe aviaire) a été ensuite étouffé (avec l'abattage des bêtes). Les enquêtes sont en cours pour déterminer l'origine de la contamination», a-t-il ajouté.

Les opérations d'abattage ont été menées en coordination avec notamment le ministère de l'Agriculture et l'Organisation mondiale de la santé animale.

Le Sénégal a été jusqu'ici épargné par la grippe aviaire. Le pays a depuis 2005, à la suite de l'épidémie alors déclarée dans le monde, fermé ses frontières aux produits avicoles pour éviter une contamination. «Il y a pour autant des importations frauduleuses. Des gens vont nuitamment dans des pays voisins pour amener des produits avicoles dans le pays. C'est une source probable de contamination», a affirmé le responsable du ministère.

D'après AFP

ARRÊT SUR IMAGE



Une délégation de la nouvelle équipe des diplomates russes au Congo a visité le vendredi 8 janvier le Musée Galerie du bassin du Congo.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.
Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



**Quand ta famille atteint
3 millions de personnes
ça se voit**

everywhere you go

www.mtn.cg



ETATS-UNIS

Quatre partisans de Donald Trump trouvent la mort au Capitole

Des militants pro-Trump ont fait irruption dans le Capitole, siège de la démocratie américaine, pour protester contre l'élection du démocrate Joe Biden. Parmi eux, quatre personnes avaient trouvé la mort. Les forces de l'ordre ont été débordées.

Des partisans du président sortant, Donald Trump, ont assiégé le siège du Congrès américain, le 6 janvier, pour protester contre l'élection du démocrate Joe Biden. Tout a viré au drame, obligeant la garde nationale à intervenir. Le chef de la police de Washington, Robert Contee, a annoncé quatre morts. Il n'a pas donné plus de détails, ni précisé les circonstances de leur disparition. La police a procédé à des arrestations. Ces militants ont semé le chaos dans l'enceinte du Congrès, alors que les élus entamaient la certification de la victoire du nouvel élu.

Du jamais vu dans l'histoire des Etats-Unis. Le Sénat et la Chambre des représentants ont rejeté les objections d'élus républicains quant aux résultats de l'élection

présidentielle dans l'Etat de l'Arizona. La séance a été interrompue, les membres du temple de la démocratie américaine ont été évacués, avant de reprendre dans la soirée. Joe Biden a accusé Donald Trump d'avoir déchaîné la foule. Il a dénoncé un climat « d'insurrection », l'invasion du Capitole. La victoire du nouveau locataire de la Maison Blanche a été officiellement certifiée par le Congrès.

Le président sortant, Donald Trump a finalement admis que sa présidence touchait à

sa fin et a promis une « transition ordonnée ». *« Même si je suis en complet désaccord avec le résultat de l'élection, et les faits me soutiennent, il y aura une transition ordonnée le 20 janvier »*, a-t-il écrit dans un communiqué. *« Cela représente la fin de l'un des meilleurs premiers mandats présidentiels et ce n'est que le début de notre combat pour rendre sa grandeur à l'Amérique »*, a-t-il ajouté.

Au vu des violences commises par les partisans de Trump,

au sein du Capitole, plusieurs membres du Congrès envisageaient d'abrégé au plus vite le mandat du président sortant, invoquant le 25e amendement. Plusieurs élus démocrates et républicains se sont réunis en urgence dans un lieu secret, pour évoquer cet amendement qui autorise le vice-président et une majorité du cabinet à déclarer le président « inapte » à exercer ses fonctions, soutenant une certaine « instabilité mentale » de Donald Trump, un « comportement erratique »,

et « une incapacité à agir pour l'intérêt du pays ».

Ce 25e amendement permet donc de démettre le chef de l'État de ses fonctions, de manière temporaire ou définitive, volontairement ou non, lorsque la situation est jugée nécessaire et dans des circonstances extraordinaires.

La Constitution envisage plusieurs cas de figure: si le président démissionne, s'il est frappé d'incapacité ou d'invalidité. Selon le cadre fixé par cet amendement, le vice-président assure l'intérim.

Adopté par le Congrès, le 6 juillet 1965, cette procédure a été ratifiée le 10 février 1967. Sa mise en place sera motivée par l'assassinat, quatre ans plus tôt, de John F. Kennedy.

Donald Trump a su y échapper.

Noël Ndong

« Même si je suis en complet désaccord avec le résultat de l'élection, et les faits me soutiennent, il y aura une transition ordonnée le 20 janvier »,

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

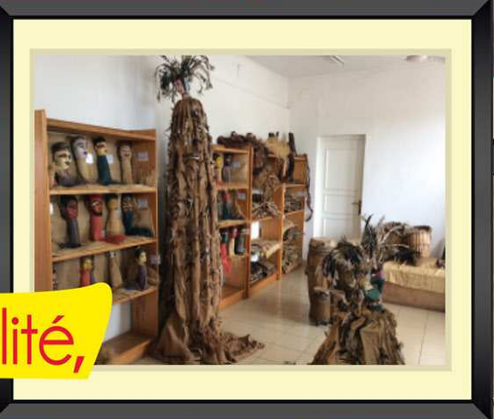
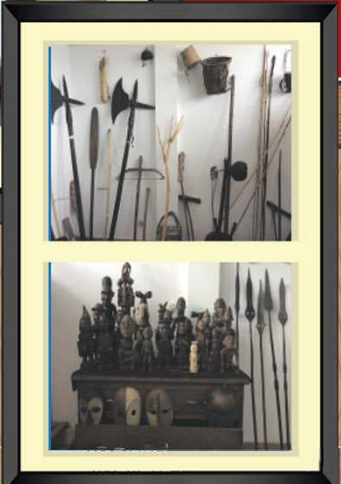
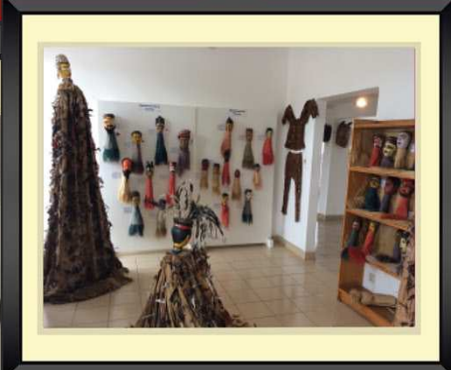
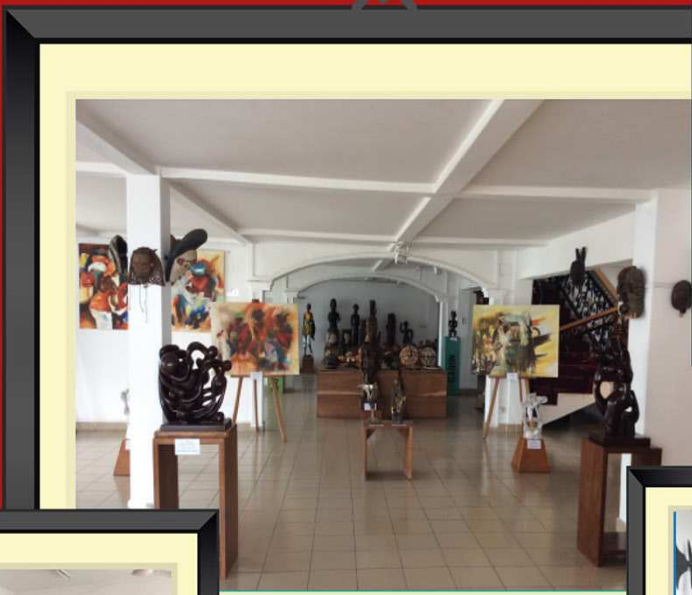
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le Tchad proroge d’une semaine le confinement de la capitale

Le confinement de la capitale tchadienne, N’Djamena, décidé le 31 décembre dernier, est prolongé d’une semaine, selon un décret présidentiel publié jeudi soir.

Les frontières aériennes sont fermées jusqu’au 14 janvier, ainsi que les frontières terrestres de la ville de N’Djamena, indique le décret présidentiel. Tous les établissements scolaires et universitaires, les lieux de culte, les bars, les restaurants, les boîtes de nuit, les commerces non alimentaires et les services publics et privés non essentiels dans la ville seront aussi fermés.

Les transports en commun urbains et interurbains sont également interdits, de même que les attroupements privés et publics rassemblant plus de 50 personnes et les attroupements à l’occasion de baptême, mariage, décès et enterrement. Par dérogation, les centres de santé, les

cliniques privées, les hôpitaux, les boulangeries, les pharmacies et les hôtels notamment sont autorisés à ouvrir.

Par ailleurs, le couvre-feu, qui devait initialement démarrer à 18h00, a été légèrement repoussé à 19h00.

«Chaque semaine, le comité de gestion de la crise sanitaire évalue la situation et propose des mesures appropriées», précise le décret.

La deuxième vague du coronavirus continue à frapper la capitale tchadienne. Le pays a enregistré 28 nouveaux cas de Covid-19 à N’Djamena et deux autres cas en province, selon le bilan publié jeudi soir par la coordination nationale de riposte sanitaire contre le Covid-19.

GUINÉE

Campagne de vaccination de plus de 2,5 millions d’enfants contre la cécité

Le gouvernement guinéen et ses partenaires techniques sanitaires entament une vaste campagne de vaccination élargie de plus de 2,5 millions d’enfants contre les infections entraînant la cécité chez les enfants, selon une note d’information du ministère de la Santé publiée jeudi.

Ainsi, les enfants âgés de 0 à 59 mois vont recevoir des doses de nutriments complémentaires riches en vitamines A, leur permettant d’éviter la cécité durant leur croissance. Pour atteindre le maximum d’enfants

ciblés, plus de 2.500 agents vaccinateurs et sensibilisateurs ont été mobilisés, formés et déployés sur le terrain.

Les opérations se déroulent avec une étape de porte à porte, durant quatre jours, afin que les enfants de tous les foyers familiaux soient touchés.

L’objectif de la présente campagne de vaccination est de réduire de 20 à 35% le taux de mortalité infanto juvénile, dû à certaines maladies infectieuses et parasitaires, dangereuses pour les enfants.

BÉNIN

La Cour constitutionnelle se déclare incompétente sur la prolongation du mandat du président Talon

La Cour constitutionnelle du Bénin a fait état jeudi de son incompétence à statuer sur la prolongation du mandat du président, Patrice Talon, a-t-on appris auprès de l’institution judiciaire.

«Après l’examen d’un recours formulé par un citoyen béninois contre la prorogation du mandat du président Patrice Talon, la Cour s’est déclarée incompétente pour contrôler la volonté du constituant», a-t-elle indiqué dans sa décision.

Selon les arguments développés par ce citoyen, la fin du mandat de M. Talon est prévue pour le 5 avril 2021 à minuit et la passation de pouvoir avec son successeur doit impérativement intervenir le lende-

main, conformément aux dispositions de la Constitution de 1990 sur laquelle le chef de l’Etat a prêté serment.

Depuis quelques jours, une controverse saisisit l’opinion publique sur la validité ou non de la prolongation de 45 jours du mandat de l’actuel président.

En novembre 2019, les législateurs avaient défini une échéance conjointe pour le terme des mandats électifs en cours ou à venir, soit 2026. A cet effet, le mandat des conseillers communaux élus en 2020 a été porté à six ans, celui des députés qui seront élus en 2023 porté à trois ans et le mandat du président de la République en exercice, rallongé de 45 jours, afin de parvenir à une échéance conjointe en 2021.

CENTRAFRIQUE

Couvre-feu sur tout le territoire pour contrer les rebelles

Face au regain de violences des rebelles en Centrafrique, un couvre-feu a été instauré jeudi par décret sur tout le territoire pour une durée indéfinie. En vigueur de 20h à 5h, il a pour but de contrer les groupes armés par une action militaire d’envergure, a expliqué le ministre de la Sécurité publique, Henri Wanzet-Linguissara.

La situation sécuritaire dans le pays, ces derniers temps, est «marquée par la progression des rebelles, mercenaires et bandits étrangers qui ont tendance à déporter le conflit de l’intérieur du pays vers la capitale centrafricaine, Bangui», a-t-il dit dans une déclaration succédant la publication du décret présidentiel.

Ainsi, ordre a été donné aux militaires, gen-

darmes, policiers, douaniers et agents des eaux et forêts de regagner les casernes les plus proches et se faire enregistrer pour nécessité.

Pour ceux ayant besoin d’exception, un numéro vert permettra aux familles exposées à des situations sociales de demander le concours des forces de défense et de sécurité en patrouille pour les accompagner vers les hôpitaux ou la morgue.

Quelques jours avant les élections du 27 décembre dernier, des éléments armés de l’ex-Séléka et des antibalaka, autrefois ennemis, ont formé une nouvelle alliance dénommée Coalition des patriotes pour le changement, avant de déclencher une offensive armée contre les autorités.

Xinhua



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N’Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PRÉPARATIFS CHAN 2021

Le Rwanda accroche le Congo

Les Diabes rouges du Congo se sont neutralisés, le 7 janvier, au stade Amahoro de Kigali avec les Amavubi (les Guêpes) du Rwanda lors du match de préparation du championnat d'Afrique des nations(Chan), Cameroun 2021.

Pour bien entamer son premier match du Chan le 17 janvier prochain face à la République démocratique du Congo ainsi que le reste de la compétition, le Congo a choisi d'affûter ses armes au Rwanda, l'un des pays concernés par ce championnat.

Les Congolais qui sont arrivés à Kigali le 5 janvier ont plus ou moins bien débuté la phase de préparation en partageant les points avec les locaux. Le match de ce 7 janvier a, en effet, commencé en faveur des Diabes rouges qui ont dominé la rencontre durant le premier quart d'heure.

L'attaquant du club As Otho, Bersyl Obassi a ouvert le score à la 9e minute avant de doubler la mise à la 26e minute, donnant ainsi l'avantage aux Congolais



qui, malheureusement ont péché deux minutes après.

Le Rwandais Twizeyimana a réduit le score à la 28e.

Une séquence du match Rwanda-Congo DR

Les tentatives des Congolais en deuxième période

n'ont rien donné contrairement aux Rwandais qui ont réussi à égaliser à la 88e grâce aux services de Mico Justin.

Selon le programme, les vingt et cinq Congolais sélectionnés resteront au Rwanda jusqu'au 13 janvier, date à laquelle ils vont rejoindre Douala au Cameroun pour effectuer les derniers réglages. Mais avant de quitter la capitale rwandaise, d'autres matchs amicaux seront disputés.

Notons que le Championnat d'Afrique des nations de football 2021 est à sa sixième édition. Elle est organisée par la Confédération africaine de football et rassemble des sélections composées de joueurs évoluant uniquement dans un club de leur pays.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France, 17e journée, 3e division Le Mans prend l'ascendant sur Cholet (2-0). Titulaire, Durel Avounou a fait le boulot défensivement avant de marquer le but du break, en renard, à la 68e. Sa deuxième réalisation de la saison.

Aligné dans l'entrejeu du SOC, Fred Dembi a été averti à la 20e.

Pythoclès Bazolo n'était pas dans le groupe du Red Star, battu à Bastia-Borgo (1-3).

Herman Moussaki a été remplacé à la 73e lors de la défaite de l'USBCO face à Annecy (0-1). Cédric Odzoumo est entré à la 79e, trois minutes avant le but des Savoyards.

Au classement, le Red Star est 3e avec 29 points, suivi du Mans et de Cholet, 5e et 6e avec 25 points.

Avec 17 longueurs, Boulogne-sur-Mer est 16e et relégable.

Pays-Bas, 19e journée, 2e division

Battu à domicile par Volendam (0-1), Cambuur concède sa première défaite depuis le 7 novembre (8 victoires de rang). Avec David Sambissa titulaire. Cambuur conserve sa première place, avec deux points, d'avance, au bénéfice du match nul du FC Omniworld face au FC Eindhoven.

Fernand Mayembo et Nolan

Mbemba devraient débiter lors de la réception de Valenciennes au Stade Océane.

Buteur contre Pau mardi soir, Bevic Moussiti Oko tentera d'enchaîner lors du déplacement d'Ajaccio chez le Paris FC.

Randi Goteni et Dylan Saint-Louis sont pressentis comme remplaçants lors du duel entre Dunkerque et Troyes.

Bryan Passi devrait s'asseoir sur le banc lors de la réception d'Amiens à Niort.

Warren Bondo devrait débiter comme excentré droit lors du match Nancy-Rodez. Mons Bassouamina n'est pas retenu. Deuxième titularisation consécutive en vue pour Morgan Poaty sur la gauche de la défense de Guingamp, attendu à Châteauroux ce soir.

Grenoble (Christ-Vianney Goteni) et Caen (Oniangué, Lougagui et Beka Beka) reçoivent Auxerre et Toulouse, respectivement samedi après-midi et lundi soir.

Ligue 2, 19e journée

Fernand Mayembo, titulaire, ne peut empêcher le naufrage du Havre face à Valenciennes (0-2). Nolan Mbemba est entré à la 74e, alors qu'Alan Dzabana est resté à la maison.

Buteur contre Pau mardi soir, Bevic Moussiti Oko ouvre le



Durel Avounou a doublé le score face à Cholet (OF)

(260, 69e). Remplacé à la 89e, il a souffert comme l'ensemble de l'équipe de Guingamp qui s'impose finalement 3-2. La deuxième titularisation consécutive du natif de Rodez et la première victoire depuis onze matches pour l'EAG (8 nuls, 3 défaites)

Sans Christ-Vianney Goteni, non convoqué, Grenoble reçoit Auxerre ce samedi après-midi. Lundi soir, Caen (Oniangué, Lougagui et Beka Beka) affrontera Toulouse.

Camille Delourme

score, du gauche, sur la pelouse du Stade Charlety, à la réception d'un centre de Lecoeuche (12e). L'attaquant congolais manque le 2-0 à la 81e et le Paris FC arrache finalement le nul 1-1 face à l'AC Ajaccio.

Averti à la 32e, Moussiti Oko termine la semaine avec 2 buts et 1 passe décisive.

Randi Goteni était finalement en tribunes lors du match amical entre Dunkerque et Troyes (0-0). Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 66e. Eden Massouema n'était pas

dans le groupe troyen.

Pressenti remplaçant, Bryan Passi était finalement titulaire lors de la défaite de Niort face à Amiens (0-2).

Warren Bondo a été remplacé à la 67e lors du match nul entre Nancy-Rodez (2-2). Le score était alors d'un but partout. Mons Bassouamina n'est pas retenu.

Retour en force pour Morgan Poaty, auteur de deux passes décisives face à Châteauroux : un premier centre pour Rodelin (59e), puis pour Pierrot

DOUANES

Grogne à la DGDA/Kin-Aéro

Les nouvelles mesures et index imposés par le directeur provincial risquent de bloquer cette entité et d'amenuiser la mobilisation des recettes attendues de cette entreprise publique par le gouvernement pour contribuer au budget de l'Etat.

Il s'observe, depuis un certain temps, à la direction Kin-Aro de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), une situation que des importateurs des vivres frais et de diverses marchandises n'arrivent pas à maîtriser. Les mettant dans l'impossibilité de dédouaner leurs marchandises puisque, en ce temps de la pandémie à coronavirus, la situation économique générale dans le pays ainsi que dans le monde entier tourne au ralenti.

Alors que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi et son gouvernement attendent des importateurs d'inonder les marchés à la mesure du possible en vue d'assurer l'approvisionnement des Congolais et d'autres étrangers habitant au Congo en produits de première nécessité, à la DGDA/Kin-Aéro, le constat est totalement amer. La situation est bloquée par la nouvelle méthode de travail que venait d'instaurait le directeur de la douane de cette province sous prétexte de faire des performances, en augmentant des recettes douanières.

Véritable cour du roi Pétaud

Des sources proches de cette province douanière indiquent que le directeur des douanes de la direction provinciale Kin-Aéro a instauré des multiples services qui créaient la confusion dans le travail et le dédouanement des marchandises au sein de cette direction au grand dam des importateurs, qui ne savent plus à quel saint se vouer, étant donné qu'ils ne maîtrisent plus rien dans ce qui se s'y fait dans la détermination des valeurs des marchandises importées.

Ces sources qui rappellent, en effet, que selon les textes qui régissent la douane, c'est le service de vérification physique des marchandises qui est habilité à faire le contrôle à priori des marchandises et en déterminer la valeur, après une déposition libre de la déclaration par le commissionnaire en douane. Fort malheureusement, regrettent ces sources, le directeur des douanes de la direction provinciale Kin-Aéro instaurerait, à ce jour, d'autres services qui font que trois services du même ressort douanier travaillent dans la visitation des marchandises et la détermination de leurs valeurs. Il s'agit du service de vérification, de la commission ad hoc initiée par lui ainsi que du service de modification.

Dans cette cour du roi Péteau, nos sources nous indiquent

que ces trois services doivent visiter, tour à tour, les marchandises. Et il se fait que le service habilité de vérification se trouve être en difficulté de déterminer la valeur des marchandises. Les deux autres se comportent en gangster en termes de l'évaluation des marchandises parce qu'ayant acquis des pouvoirs appuyés par le directeur et liés directement à ce responsable à qui ils doivent transmettre le rapport alors qu'ils ne maîtrisent pas ce domaine. Et ici, le directeur utiliserait même certains agents sans que leur responsable directe ne soit informé ni consultait.

Pendant que la législation en vigueur parle de la valeur transactionnelle en la matière par exemple, cette commission et le service de modification font fi de ce principe connu de tous pour travailler selon les nouvelles bases et index imposés par le directeur des douanes de la direction provinciale Kin-Aéro, sans tenir compte de la catégorisation des marchandises qui créent des contradictions et bloquent le fonctionnement de cette direction. Ces sources rappellent, par ailleurs, qu'à Matadi, dans le Kongo central, qui est également une porte d'entrée importante des marchandises pour la République démocratique du Congo, alors que la douane est unique sur toute l'étendue du pays, la situation reste différente. « Depuis l'instauration de cette situation par le directeur, plus d'une soixantaine de dossiers est bloquée à Kin-Aéro parce qu'il n'y pas conciliation entre les différentes valeurs avancées par ces services ainsi que les déclarations des importateurs », expliquent ces sources qui disent attendre des hauts responsables des douanes congolaises d'intervenir en vue de régler cette situation afin de faciliter, selon les textes qui régissent la douane dans le pays, et la mobilisation des recettes et la libération des marchandises importées.

En attendant, ces sources indiquent que les importateurs, qui regrettent de ne pas bénéficier des facilités pour inonder les marchés tel qu'attendu par le chef de l'Etat et son gouvernement, observent cette situation et espèrent que ces mesures considérées comme goulot d'étranglement des importations au niveau de la direction provinciale Kin-Aéro seront vite revues pour normaliser les choses.

Lucien Dianzenza

ENTREPRISES PUBLIQUES

Sylvestre Ilunga réhabilite le directeur général de Cami

Le Premier ministre annule ainsi la décision du ministre des Mines et demande à ce que la remise et reprise entre le suspendu et son adjoint ne soit pas effectuée, en attendant le « dossier complet » qui lui sera transmis.

Dans une correspondance adressée au ministre des Mines, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba bloque la remise et reprise entre le directeur général de Cadastre minier (Cami) et son adjoint. Alors que le premier cité avait, auparavant, été suspendu par le ministre chargé de ce secteur tout en l'enjoignant de passer le bâton à son adjoint. « Par copie me réservée de votre lettre n°CAB.MIN/MINES/01/00001/2021 du 7 janvier 2020, vous m'informez de votre décision portant suspension du directeur général du Cadastre minier et de l'instruction donnée au directeur général adjoint d'assumer l'intérim de ce dernier. Y faisant suite, je vous informe que j'annule votre décision et vous demande de préparer et me soumettre au préalable, toutes affaires cessantes, un dossier complet quant à ce pour examen », peut-on lire dans cette correspondance du chef du gouvernement au ministre des Mines. Et de demander, entre-temps, qu'aucune remise et reprise ne soit effectuée entre le directeur général et son adjoint.

Il est rappelé que le ministre des Mines avait motivé sa décision de suspension du directeur général du Cami par un constat de mauvaise gestion. Des sources indiquent déjà que le ministre des Mines avait été induit en erreur par ses collaborateurs dans la prise de cette décision. « Le travail de contrôle de la gestion du Cami effectué par mes auditeurs a indiqué un dysfonctionnement dans ce service du ministère des Mines qui trouvent l'origine dans la centralisation du pouvoir autour du directeur général qui décide seul sans consultation de la tutelle et même de ses propres collaborateurs », avait fait remarquer le ministre des Mines dans sa correspondance adressée au directeur général du Cami sur sa suspension.

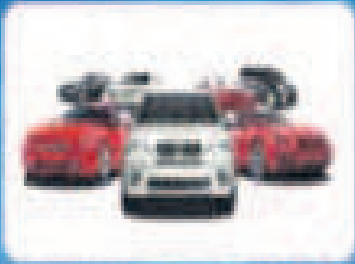
Pour le ministre des Mines, la non-transparence observée était un signe de mauvaise gouvernance et était inadmissible dans le domaine des mines conformément à la loi en vigueur. « De plus, votre comportement d'insubordination étant une faute lourde, vous êtes suspendu de vos fonctions jusqu'à nouvel ordre », avait-il écrit.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

HUMEUR

Même primaire, la corruption est dangereuse !

En des termes plus simples, la corruption est une perversion sociale qui met en jeu le corrupteur et le corrompu dans les intérêts avoués d'une part pour le corrupteur d'obtenir des avantages particuliers et d'autre part pour le corrompu d'obtenir une faveur, soit financière en rapport avec sa complaisance. En revanche, la corruption dite « primaire » est celle qui se passe au su et au vu des citoyens et tend à devenir une « valeur admise » alors qu'elle n'en est rien car elle s'avère très dangereuse et détruit la cité à petit feu.

Cette corruption primaire qui prend des proportions inquiétantes est en train de ronger toutes les sphères de la vie sociale, car aucune « strate sociale » n'est épargnée. C'est une antivaleur qu'il faille éradiquer dans notre socialité, c'est-à-dire cette manière de vivre, telle qu'elle se manifeste actuellement, atteindra un niveau de non-retour dans un futur non pas trop lointain. Et ce serait dommage ! Cette corruption primaire se limite à des sommes d'argent qui vont de 5000 à 100.000 FCFA. Pour certains citoyens, cette corruption est tellement ancrée dans nos mœurs actuelles et il paraît difficile de l'arrêter. Argument rejeté par plusieurs analystes du phénomène.

Cette corruption qualifiée en vernaculaire par le « madesu ya bana », autrement dit « pots de vin », s'incorpore volontairement dans tous les domaines de la vie humaine, notamment la famille, l'administration, la politique, les corporations sécuritaires, douanières et bancaires, l'enseignement, le sport, l'armée, les églises, les mairies, les hôpitaux, les sociétés de fourniture d'eau et de l'électricité et les organisations non gouvernementales pour ne citer que ces instances.

« Pia yé kaka moua éloko poté atika biso to léka ». Littéralement, cette phrase signifie : « trouve lui un peu de sous à l'instant même pour qu'il nous

laisse passer ». Ce constat, nous le faisons dans de nombreuses artères de nos deux grandes agglomérations Brazzaville et Pointe-Noire, et aussi sur nos nationales et cela se passe sous l'œil attentif du voyageur. A l'enseignement par exemple, un parent qui sait pertinemment que son fils ne mérite pas d'aller en classe supérieure se permet d'aller voir des responsables de l'école pour des arrangements en termes d'argent. Même chose au niveau de nos frontières où des arrangements sont devenus monnaie courante pour s'échapper de certains contrôles drastiques. Où allons-nous diable !

En sport par exemple, cela est connu de tous, condamnons-le avec la dernière énergie. Ceux qui ont la charge de conduire des formations sportives se permettent d'en pocher de petits pourcentages soutirés sur les cachets des joueurs et malheur aux joueurs et athlètes qui n'accepteraient pas cette « plateforme honteuse ». Dans les hôpitaux, pour être vite reçu, il faut être dans le jeu de l'homme soignant, c'est-à-dire préparer bien son « jus ». Même chose dans les mairies et les services judiciaires pour des légalisations et casiers judiciaires, la chose tend à être criarde. « Apprendre ou à laisser », disent ceux qui sont là pour des services publics. Les services de contrôle au niveau des commerces brillent par ces actes d'arrangement même s'il faut « frapper ».

Ce phénomène de la corruption primaire, s'il n'est pas vite arrêté, continuerait de causer un gros préjudice et un grincement de dents à ceux-là qui n'ont rien mais arrivent de temps en temps dans des administrations publiques pour solliciter des services. Les campagnes de sensibilisation, des actions dissuasives et répressives pourront être l'une des pistes essentielles pour amoindrir l'ampleur de ce dangereux fléau. Affaire à suivre !

Faustin Akono

NÉCROLOGIE



Les familles Mongo Ampo, Akouala, la veuve Mongo née Kartouma Diawara, les enfants Mongo, petits-fils, arrières petits-fils, neveu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, époux, père, grand-père, arrières grand-père et oncle, Michel Mongo alias MM Mopao survenu le 1er janvier 2021 à l'hôpital A. Sicé des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis quartier Aéroport non loin de la tour de contrôle Asecna.

L'inhumation est fixée à mardi 12 janvier au cimetière Vindoulou.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ART DE SCÈNE

Drevy Foundou en danse solo dans « On ne brûle pas l'enfer »

Inspiré du premier roman « La vie et demie » de Sony Labou Tansi, « On ne brûle pas l'enfer » est un spectacle de 50 minutes à travers lequel, aux ordres des sens et dans le désordre de la mémoire, le corps de Drevy Foundou chargé de chagrins, de troubles, de bonheurs et de joies pense et agit.

Le choix de La vie et demie pour ce spectacle montre combien Sony Labou Tansi occupe une place majeure dans l'imaginaire des artistes de sa patrie. L'écrivain congolais avait écrit pour son pays et son temps avec une ouverture sur le monde et l'avenir car les mêmes réalités, à savoir dictature, injustice sociale, guerre, pauvreté, désespoir... se vivent encore aujourd'hui.

Création chorégraphiée par Drevy Foundou, dit Aïpeur, et Delavallet Bidiefono, « On ne brûle pas l'enfer » est un voyage poétique à travers la mémoire des corps, qui entrelace réalités et imaginaires, désespoirs et espoirs. Ces corps, qui ont traversé les temps de guerre comme les temps de paix, débordent et se dispersent en d'autres corps, subis ou choisis, comme les témoins de la construction en mouvement de la jeunesse congolaise contemporaine. De ce fait,



on peut voir Drevy Foundou sur scène incarnant tantôt la vengeance, l'amour, la destruction, la quête insatiable et meurtrière du pouvoir, la transmission, l'espoir... dans un voyage fou de vie et de survie.

L'expression visuelle et le texte extrait de La vie et demie de Sony Labou Tansi, s'associent bien à cette danse de vie et de

mort pour engendrer des souvenirs, des instants du passé qui reprennent corps et chair. Des paroles trop longtemps tuent, laissent jaillir des vérités indicibles, des témoignages tragiques ou imaginaires.

La danse puissante, engagée et sensible de Drevy Foundou traduit parallèlement la détermination et la soif de la jeunesse congolaise à vou-

loir lutter contre les maux qui minent sa société. En associant le langage théâtral ainsi qu'une chorégraphie visuelle et sonore pour traduire la construction de l'identité de la jeunesse congolaise, le spectacle s'interroge également sur la place de la parole dans l'art chorégraphique.

Originaire de Pointe-Noire

où il a fait ses premiers pas dans l'univers de la danse urbaine il y a quelques années, le danseur et chorégraphe congolais est notamment membre du collectif Banninga, créé par Delavallet Bidiefono. Grâce à sa passion pour la danse contemporaine, il a très vite pris de l'autonomie dans cette discipline artistique et a commencé à concevoir ses propres performances.

Notons que la narration de ce spectacle a été faite par Tanguy Peper Mayindou et la musique assurée par Diouf Samba et Eric Ntombani. La magie de la lumière et du son, quant à eux, étaient au rendez-vous grâce à l'ingéniosité de Cléo Konongo et Francky Milandou. Enregistré en off avec l'appui de l'Institut français du Congo, le spectacle « On ne brûle pas l'enfer » sera diffusé le 16 janvier sur différentes radios et chaînes de télévision, à savoir Radio et TéléCongo, DRTV, Vox, radio Mucodec et Trace.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

Une nouvelle ère ?

Joe Biden étant sur le point de s'installer pour quatre ans dans le mythique bureau ovale de la Maison Blanche, à Washington, la question que se posent maintenant les acteurs et les observateurs de la scène internationale est la suivante résumée en quelques mots : la première puissance du monde va-t-elle changer réellement de cap, autrement dit prendre la juste mesure du rééquilibrage planétaire que provoqueront inévitablement dans les décennies à venir la montée en puissance des Etats comme la Chine et l'Inde, l'émergence du nouveau monde – Afrique, Amérique Latine, Asie du sud – où vit désormais plus de la moitié de l'humanité et les effets désastreux que provoquera inévitablement la dégradation de l'environnement ?

A cette question il est évidemment trop tôt de répondre même si trois facteurs au moins semblent indiquer aujourd'hui que le successeur de l'incorrigible et imprévisible Donald Trump s'emploiera tout au

long de son mandat à rendre aux Etats-Unis l'image d'une grande nation responsable que son prédécesseur avait fortement dégradée : d'abord le fait que Joe Biden, ayant réussi à faire basculer vers le parti démocrate la majorité du Sénat américain, aura entre les mains tous les pouvoirs nécessaires pour y parvenir ; ensuite le fait que le nouveau président a su s'entourer d'une équipe de femmes et d'hommes – à commencer par la vice-présidente Kamala Harris – qui ont une longue expérience du pouvoir et qui ont démontré leur sagesse, leur prudence notamment lors des deux mandats de Barack Obama ; enfin parce que Joe Biden, à la différence de son prédécesseur, étant parfaitement conscient de la modification des rapports de force entre les grandes puissances et des dangers que portent en elles leurs rivalités, fera tout pour éviter que des conflits majeurs viennent aggraver la menace que fait peser le dérèglement climatique sur la paix mondiale.

De ce qui précède ressort l'idée selon laquelle la présidence de Joe Biden pourrait effectivement marquer le début d'une nouvelle ère diplomatique et stratégique. Avec, d'une part, un apaisement des rapports entre les « super-puissances » et, d'autre part, une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale qui profiterait aux continents émergents, l'Afrique notamment dont le poids humain ne cesse de grandir, dont la croissance économique fera à échéance d'un demi-siècle le premier marché de la planète et dont la protection de la nature – dans le Bassin du Congo tout particulièrement qui devient aujourd'hui le premier poumon de la planète en raison de la dégradation du Bassin de l'Amazone en Amérique du sud – fera un acteur incontournable de la défense de l'espèce humaine.

Conclusion, provisoire bien sûr : dans le moment où se redistribuent les cartes sur la scène mondiale et où les Etats-Unis se

préparent à restaurer leur image en s'impliquant mieux dans la recherche de solutions pacifiques aux problèmes de ce temps, l'Union africaine (UA) ferait bien de faire entendre sa voix avec plus de force. Même si elle vit une période difficile sur le plan économique elle détient, en effet, tous les atouts qui peuvent lui permettre dans le proche avenir d'influer positivement sur l'évolution du globe. Et comme la présidence de l'UA sera assurée dans les mois à venir par le président de la République démocratique du Congo, Félix Tschisekedi, elle est très bien placée, dans le moment où Joe Biden entre à la Maison Blanche, pour faire entendre avec force sa voix.

Autrement dit pour devenir un acteur majeur de la nouvelle ère qui se dessine si, bien sûr, celle-ci se confirme dans les jours et les semaines à venir.

Jean-Paul Pigasse